



FICHE TECHNIQUE ITINERANCE

Titre de l'exposition : « L'alchimie d'une collection, la collection été 1992 ».

DESCRIPTION SOMMAIRE

En 1987, Azzedine Alaïa fait l'acquisition d'un îlot de bâtiments dans le quartier du Marais à Paris. L'ensemble est constitué de vastes espaces qui vont de la rue de la Verrerie à la rue de Moussy. Dans ce qui accueillit jadis l'hôtel des évêques de Beauvais puis au XIXe siècle un atelier industriel, Azzedine Alaïa fera ses défilés dans la salle sous verrière, en pleine rénovation, avant d'y installer définitivement son lieu de travail et de vie.

Au cours de ces travaux sont mises au jour de grandes cartes géographiques de régions lointaines peintes à même le plâtre, vestiges d'une époque où le bâtiment accueillait les cantines des magasins du Bazar de l'Hôtel de Ville. Conduit par son infatigable curiosité, il découvre que Jeanne-Antoinette Poisson, qui deviendra la marquise de Pompadour, favorite de Louis XV, avait reçu dans ces lieux les bases de son éducation sociale et de ce que l'on appelait alors les arts d'agrément. Cet apprentissage permettra à la jeune femme d'entrer à la cour, bien qu'elle ne soit pas issue de l'aristocratie, pour y exercer, grâce à son éducation et à sa beauté, une influence sans comparaison dans l'histoire des arts.

Azzedine Alaïa connaissait la réputation de la marquise de Pompadour dès son enfance. Il ne put s'empêcher de voir dans cette coïncidence des lieux la confirmation de sa propre vocation de couturier passionné des arts et de culture française. Toute sa vie, il fut fasciné par ce destin hors du commun d'une femme aux origines modestes.

En 1990 Azzedine Alaïa s'installe avec Christoph von Weyhe au 18 rue de la Verrerie. L'année suivante, la collection printemps-été 1992 est l'une des premières qu'il conçoit dans ses nouveaux espaces. Elle est faite de références à la marquise de Pompadour et à la cour de Versailles.

Le défilé ne compta pas moins de 115 passages. Sous des jupes longues et étroites, les broderies anglaises bordent les ourlets, soulignent les revers d'une veste et les coupes rigoureuses, elles ourlent les jupes courtes et les balconnets pigeonnants. Mais c'est avec le cuir qu'il donne l'interprétation la plus étonnante de sa vision de la grande mode du XVIIIe siècle. Perforée, dentelée, la matière brute devient dentelle et forme des bustiers, des ceintures et des corsets qui soulignent les tailles. Sur des robes en maille, il pose des motifs d'entrelacs là où s'arrête le regard, ou des rubans en trompe-l'œil ornés d'un "mon cœur est à papa", un tatouage doux pour des robes aux décolletés audacieux.

L'exposition s'accompagne d'un livre, « L'Alchimie Secrète d'une Collection », édité par Assouline. En 1991 Prosper Assouline se voit accorder un accès au studio et aux ateliers de travail d'Azzedine Alaïa, où règne une activité fiévreuse. Jamais auparavant un artiste n'avait permis que les secrets de ses ateliers soient dévoilés de manière aussi complète. Le résultat, ce livre, est un reflet du chaos

créatif et de la folie fragile et merveilleuse qui constituent l'élaboration de la collection Alaïa Eté 1992.

NOMBRE DE PIÈCES PRÊTÉES : 39 Silhouettes, 9 Dessins de Thierry Perez, 2 Films de Thierry Perez et Ellen von Unwerth

Les mannequins, signature des corps que le couturier a conçu pour l'exercice des expositions sont prêtés selon un accord devisé.

SUPERFICIE NECESSAIRE : 330 m2 environ



TRANSPORT

Toutes les opérations de transport (caisserie, emballage, transport, stockage, déballage, remballage) sont à la charge directe et exclusive de l'Emprunteur.

Le transporteur étranger, ainsi que son correspondant français, doivent avoir été validés au préalable par la Fondation, qui demande qu'il soit fait appel à l'un des trois grands transporteurs français (André Chenue, Crown Fine Arts, LP Art).

CONVOIEMENT

Le convoiement des pièces prêtées est assuré par une personne ou deux personnes désignées par la Fondation.

Les frais sont pris en charge directement par l'emprunteur (frais de taxi, trajet en business, 75\$ de per diem par jour).

Deux personnes seront présentes durant l'installation des pièces prêtées puis lors de la désinstallation.

Une personne de la Fondation supervise le mannequinage. L'Emprunteur met à disposition une équipe professionnelle et spécialisée dans le mannequinage (expériences expositions de mode).

ASSURANCE

L'assurance des œuvres « clou à clou » est à la charge directe et exclusive de l'emprunteur. Le choix de l'assureur et de la police d'assurance sont validés par la Fondation en amont.

PRESENTATION DES ŒUVRES & SCENOGRAPHIE

Les pièces sont présentées sur des mannequins choisis par la Fondation, financés par l'Emprunteur. Le concept scénographique de l'exposition présentée à la Fondation peut être repris, les éléments scénographiques peuvent – quand ils ont été conservés – loués. L'Emprunteur travaille dans ce cas avec le producteur de la Fondation.

SECURITE

L'exposition fait l'objet d'une surveillance 7 jours sur 7, 24h sur 24 par des personnels habilités (sûreté et incendie).

Le système de sécurité incendie comprend détection et alarme.

Les salles d'exposition ont un climat stable (Température 20 degrés +/- 2, Humidité relative 55 % +/- 5). L'éclairage apporte une lumière sans UV et 50 Lux maximum sur les pièces.

Un facility report détaillant les conditions de sécurité incendie et de sûreté du lieu doit être transmis à la Fondation.

DROITS

L'Emprunteur devra obtenir directement les droits de représentation et reproduction des pièces prêtées auprès de la Fondation et des autres auteurs (photographes).

EDITIONS

L'exposition a fait l'objet d'une publication en français et en anglais. L'Emprunteur peut commander des catalogues (réduction tarifaire en fonction du nombre d'exemplaires commandés).

COMMUNICATION

Tous les supports de communication sont soumis à la validation de la Fondation. L'Emprunteur mentionne la Fondation Azzedine Alaïa comme auteure de l'exposition, avec apposition de son logo dans les supports (Communiqué et Dossier de presse, Panneaux de l'exposition

ASPECTS FINANCIERS

A la charge de l'Emprunteur

- Transport
- Assurance
- Scénographie
- Aménagements / éclairage / électricité
- Mannequins
- Frais de missions des convoyeurs au début et à la fin de l'exposition
- Invitation de la Présidente et du Directeur de la Fondation au vernissage

- Fees incluant :
 - Les prestations de commissariat de la Fondation
 - Les prestations de préparation de l'exposition (administration et archives)
 - Le synopsis de l'exposition
 - Les textes de l'exposition et la cession de droits sur ces textes
 - Une participation aux frais de restauration et de préparation des pièces de l'exposition
 - L'autorisation d'exploiter les plans de scénographie et d'éclairage de la structure transmis par le Producteur français
 - La location du mobilier

Pour information, modalités de versement des Fees : 50% à la signature du contrat, puis 50% le jour de l'inauguration de l'exposition).